



Énoncé de position de l'ACO sur la diversité et l'inclusion

Approuvé par le conseil d'administration le 11 juin 2025

Énoncé de position de l'ACO sur la diversité et l'inclusion

Vision

L'Association Canadienne d'Orthopédie (ACO) apprécie et favorise la diversité chez ses membres, tant individuellement que collectivement, ainsi qu'en ce qui a trait à la recherche, à la formation, à la sensibilisation, aux services et à l'engagement communautaire. Nous reconnaissons la force inhérente à la diversité et promouvons une culture d'équité où tous et toutes ont accès aux mêmes possibilités.

Énoncé

L'*Énoncé de position de l'ACO sur la diversité et l'inclusion* s'applique à l'ensemble des membres et du personnel de l'ACO. Il est fondé sur les principes de justice et de responsabilité sociales, d'équité et d'inclusivité. L'énoncé correspond parfaitement aux valeurs d'excellence, de collaboration, d'engagement et de respect par la diversité et l'inclusion de l'ACO.

- L'ACO fait la promotion auprès de ses membres et du milieu de l'orthopédie au Canada d'une communauté inclusive où la diversité est valorisée et où tous les membres se sentent acceptés et respectés. La notion de diversité comprend, entre autres, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'ethnicité, l'âge, la provenance géographique, la religion et le statut socioéconomique.
- L'ACO fait la promotion de la diversité en améliorant sciemment les possibilités de participation et de leadership pour tous et toutes, mais plus particulièrement pour les groupes désignés traditionnellement victimes de discrimination sociale et en milieu de travail : les femmes, les minorités visibles et les personnes ayant une incapacité visible ou non.
- L'ACO continue de favoriser des programmes et politiques visant à développer et soutenir les groupes sous-représentés dans le milieu de l'orthopédie. Elle favorise des pratiques de recrutement et de maintien en poste équitables de sorte à assurer la diversité du milieu de l'orthopédie au Canada. Elle soutient les principes de justice sociale en sollicitant la pleine participation de personnes issues de groupes diversifiés à tous les aspects de ses activités.
- L'ACO reconnaît que tous et toutes ont droit au respect et à l'acceptation sans préjugé.
- L'ACO élabore et diffuse des politiques et fait la promotion de valeurs qui préviennent l'intolérance et la discrimination.
- L'ACO incite tous les orthopédistes à s'engager à créer, favoriser, promouvoir et maintenir un milieu de travail où la diversité est valorisée et respectée. Toutes les interactions avec leurs collègues, le personnel, les patients et les familles doivent être exemptes de discrimination et de harcèlement et refléter les valeurs d'équité, de dignité et de respect.